



La direction générale de l'AP-HP préfère se coucher

Il fut un temps où la direction de l'AP-HP, cohérente avec son discours sur l'engagement des personnels 24 h sur 24 h et 365 jours par an, protégeait les acquis de ses agents, y compris contre les différents ministères.

Mais c'était déjà une autre époque, et avec d'autres directeurs !

Aujourd'hui, nos directeurs, très zélés et trop soucieux de la progression carrière, obéissent bien sagement et vont même jusqu'à devancer les projets de leurs tutelles.

Dernier exemple en date, les agents de l'AP-HP, dont la mutuelle est prélevée sur le salaire, bénéficiaient de la déduction fiscale de cette mutuelle.

A partir de janvier 2012, la mutuelle est réintégrée dans le revenu imposable.

Ce qui veut dire que, mécaniquement, votre revenu à déclarer va augmenter d'au moins 1000 euros (et donc vos impôts).

Alors que la direction générale se fait coacher par un organisme extérieur pour mieux pratiquer le dialogue social, elle s'était bien abstenue d'en discuter avec les organisations syndicales de peur de devoir affronter leurs réactions.

C'est encore par des « *indiscrétions* » que le syndicat SUD Santé l'a appris.

Après avoir menti de la manière la plus effrontée en expliquant qu'ils suspendaient la mesure le temps de discuter éventuellement d'une compensation, les délégués SUD Santé apprennent par une note datée du 18 janvier 2012, que la mesure est mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2012 !

Le syndicat SUD Santé AP-HP appelle l'ensemble des agents à manifester leur opposition en signant massivement la pétition et en participant à tous les mouvements qui seront proposés par les organisations syndicales réunies en intersyndicales.

Osons dire non,
Refusons de payer leur crise !

